LA FORÊT ET LES ARBRES DANS LES FLAMMES POSTALES

JEAN PINON - CLAUDINE PINON

Des articles antérieurs de la *Revue forestière française* ont traité de la représentation des arbres sur les timbres (Roussel, 1987, 1990, 1997, 2000). La pratique postale comporte aussi l'apposition de flammes qui sont des cachets porteurs d'un message. Les premières marques de ce type figuraient un drapeau flottant d'où le nom de flamme. À partir de 1884 et jusque vers 1960, la machine Daguin a permis d'oblitérer les courriers en imprimant le cachet daté sur le timbre (pour oblitérer celui-ci) et à sa gauche soit le même cachet (ainsi lisible) soit un tampon publicitaire, c'est-à-dire une flamme postale (Nouazé, 1990). Le plus grand nombre de flammes a été émis dans la seconde moitié du vingtième siècle.

Nous avons recherché les évocations de la forêt et des arbres au sein d'une collection de flammes constituée par l'un des auteurs depuis la fin des années soixante. Nous avons aussi parcouru des sites internet dédiés aux flammes postales (voir références bibliographiques) et consulté des ouvrages spécialisés (Lafon, 1964; Bremard, 1973). La majorité des flammes a été émise par des communes. S'y ajoutent les flammes porteuses d'un message plus général ou celles émanant des organismes publics et privés, voire des entreprises. Notre collecte concerne essentiellement la France métropolitaine.

LES COMMUNES AYANT ÉDITÉ DES FLAMMES

Au total, nous avons trouvé des flammes évoquant arbres et forêt dans guatre-cent-soixante communes dont certaines ayant émis plusieurs flammes différentes (tableau I, pp. 294-299). Dans quelques départements, nous n'en avons pas trouvé : l'Aveyron, le Gers, le Lot, Paris, le Tarn-et-Garonne, la Vienne, le Territoire de Belfort et la Seine-Saint-Denis. Rarement, les noms actuels de communes sont différents de ceux des flammes de l'époque, et seul le nom actuel sera utilisé par la suite. Quelques flammes ne portent que le nom d'un lieu-dit. Dans ces cas, le nom de la commune est indiqué dans le tableau I suivi d'une parenthèse comportant le nom du lieu-dit illustré par la flamme. Le découpage et les noms des départements ont évolué et nous avons retenu la classification actuelle. Ces communes sont regroupées dans le tableau I qui comporte en colonnes trois catégories de flammes distinguées selon leur contenu : texte seul, graphisme seul ou texte et graphisme. Plusieurs communes ont édité successivement diverses flammes qui n'appartiennent pas toujours à la même catégorie, d'où leur présence dans plusieurs colonnes du tableau I. Pour une même commune et catégorie nous avons parfois trouvé plusieurs flammes différentes et dans ce cas leur nombre figure entre parenthèses après le nom de la commune. Le nom d'une commune dans une cellule du tableau a été doublé lorsque les différentes flammes n'évoquent pas les mêmes essences.

TABLEAU | Communes ayant édité des flammes, classées par département (eux-mêmes ordonnés selon leur numéro)

Codes pour les flammes à dessin : feuillu (essence non précisée) : police normale ; Épicéa ou Sapin : italique ; Pin : souligné ; feuillu et résineux : gras ; autre essence reconnaissable (explicitée dans le texte) : entre parenthèses ; dessin ambigu : (?)

Département	Texte	Dessin	Texte et dessin
Ain		Nantua, (Pont-de-Vaux), (Thoissey)	
Aisne	Crépy, Hirson (2)	Château-Thierry	Hirson, Saint-Gobain, Villers-Cotterêts (2)
Allier	Bellenaves, Cosne-d'Allier	Néris-les-Bains	
Alpes-de-Haute-Provence		Barcelonnette, Volx	
Hautes-Alpes		La Grave (2)	
Alpes-Maritimes		(Beaulieu-sur-Mer), (Cannes 2), (Grasse), (Juan-les-Pins), (Mandelieu-La-Napoule), (Menton), (Roquebrune-Cap-Martin, 2), (Vence), Villeneuve-Loubet	
Ardèche	Lamastre-en-Vivarais, Lalouvesc	Aubenas (?), Le Lac- d'Issarlès, Saint-Agrève (2)	
Ardennes	Haybes, Monthermé, Revin	Buzancy, Charleville- Mézières, Fumay	Signy-l'Abbaye
Ariège	Quérigut		
Aube			Aix-en-Othe, Lusigny-sur-Barse
Aude		Carcassonne	Quillan (2)
Bouches-du-Rhône		<u>Carry-le-Rouet</u> , <u>Rognac-en-Provence</u>	
Calvados		Condé-sur-Noireau, Houlgate	
Cantal		Vic-sur-Cère	
Charente		Ruelle-sur-Touvre	
Charente-Maritime	Montendre, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Palais-sur-Mer	<u>La Tremblade</u> (2)	La Tremblade (Ronce-les-Bains), Saint-Trojan-les-Bains, (Saint-Trojan-les-Bains)
Cher	Henrichemont	Sancerre	Menetou-Salon
Corrèze	Ussel	Bugeat, Chamberet, Egletons, Meymac	
Haute-Corse		(L'Île-Rousse), (Saint-Florent)	(Calvi)

TABLEAU I (SUITE) Communes ayant édité des flammes, classées par département (eux-mêmes ordonnés selon leur numéro)

Département	Texte	Dessin	Texte et dessin
Corse-du-Sud		Porto-Vecchio (2)	
Côte-d'Or		Pouilly-en-Auxois	Belleneuve
Côtes-d'Armor	Erquy (2), Gouarec, Saint-Cast-le-Guildo	Callac-de-Bretagne, Loudéac, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Ploubazlanec, Plouër-sur-Rance, Saint-Brieuc (?), Saint-Quay-Portrieux	
Creuse	Guéret	Aubusson (2)	
Dordogne	Le Buisson-de-Cadouin		
Doubs	Maîche, Mandeure	Jougne, Labergement- Sainte-Marie, Les Hôpitaux-Neufs, Malbuisson (2), Morteau, Villers-le-Lac	
Drôme	Buis-les-Baronnies	La Chapelle-en-Vercors, (Nyons), Vassieux-en-Vercors	Saint-Jean-en-Royans
Eure	Beaumont-le-Roger, Conches-en-Ouche (2), Lyons-la-Forêt		Lyons-la-Forêt
Eure-et-Loir		Maintenon	Châteauneuf-en-Thymerais
Finistère	Clohars-Carnoët (Le Pouldu), Crozon (Morgat)	La Forêt-Fouesnant, Carhaix, <u>Moëlan-sur-Mer,</u> Pont-Croix (?), Rosporden, <u>Telgruc-sur-Mer</u>	<u>Carantec</u> , Huelgoat, La Forêt-Fouesnant, <u>Crozon (Morgat)</u> , Scaër
Gard	Saint-Laurent-des-Arbres		
Haute-Garonne		Verfeil, (Salies-du-Salat)	
Gironde	Lacanau	Arcachon (2), La Teste-de-Buch, Lège-Cap-Ferret (2), Lesparre-Médoc	Andernos-les-Bains, Audenge, Lanton, Mios
Hérault	La Salvetat-sur-Agout	(Sète)	
Ille-et-Vilaine	Paimpont, Saint-Aubin-du-Cormier	Châtillon-en-Vendelais (?), Martigné-Ferchaud, Noyal-sur-Vilaine, (Redon), Saint-Lunaire	<u>Liffré</u> , Paimpont
Indre			Ardentes, Le Poinçonnet
Indre-et-Loire	Château-la-Vallière	L'Île-Bouchard, Tours (?)	

TABLEAU I (SUITE) Communes ayant édité des flammes, classées par département (eux-mêmes ordonnés selon leur numéro)

Département	Texte	Dessin	Texte et dessin
Isère		Allemond, Chamrousse, Charavines (2), Clelles- en-Trièves, Le Sappey-en- Chartreuse, Méaudre (2), Saint-Égrève, Saint-Nizier- du-Moucherotte, Uriage- les-Bains, Villard-de-Lans	Autrans
Jura	Champagnole, Dole, Moirans-en-Montagne, Mont-sous-Vaudrey, Orgelet, Saint-Laurent-en- Grandvaux	Arbois, Bois-d'Amont, Chaux-des-Crotenay, Clairvaux-les-Lacs, Dole, Les Rousses, Morbier, Morez, Poligny	Champagnole, Mignovillard
Landes	Capbreton, Soustons	Biscarrosse, Capbreton, Labenne, Parentis-en-Born, Saint-Paul-lès-Dax, Sanguinet, Tarnos	Biscarrosse, Hossegor, Léon, Lit-et-Mixe, Messanges, Mimizan, Seignosse, Soustons
Loir-et-Cher		Cheverny, Romorantin- Lanthenay (2), Saint-Aignan-sur-Cher, Theillay	
Loire		(Bourg-Argental), Chalmazel, Fraisses, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Sorbiers	
Haute-Loire		Saint-Pal-de-Mons	Le Chambon-sur-Lignon (3), Tence
Loire-Atlantique	Saint-Brevin-les-Pins, Le Pouliguen	Blain, <u>Bouaye</u> , <u>Saint-Brevin-les-Pins</u> (2), <u>Les Moutiers-en-Retz</u>	Guémené-Penfao, Le Pouliguen (?), Saint-Brevin-les-Pins
Loiret	Fay-aux-Loges, Ouzouer-sur-Loire (2), Saint-Jean-de-Braye	Beaugency, Montargis, Orléans	Montargis, Neuville-aux-Bois
Lot-et-Garonne	Casteljaloux	Miramont-de-Guyenne, Penne-d'Agenais	Meyrueis
Lozère		Mende	
Maine-et-Loire	Baugé, Durtal	Saumur (Bagneux) (?), (Rochefort-sur-Loire)	Vernoil-le-Fourrier
Manche		<u>Jullouville</u> , Lessay	
Marne	Esternay	(Port-à-Binson)	
Haute-Marne	Bourbonne-les-Bains, Chalindrey, Montier-en-Der		Fayl-Billot (2)
Mayenne		Mayenne, Saint-Pierre-des-Nids	

TABLEAU I (SUITE) Communes ayant édité des flammes, classées par département (eux-mêmes ordonnés selon leur numéro)

Département	Texte	Dessin	Texte et dessin
Meurthe-et-Moselle			Badonviller, Favières
Meuse	Commercy, Saint-Mihiel	Saint-Mihiel	Dun-sur-Meuse
Morbihan	La Trinité-Porhoët	(La Roche-Bernard), Le Faouët (?), Mauron, Muzillac, Sauzon (?)	Malestroit, Plouhinec
Moselle		Phalsbourg	Abreschviller (2), Dabo
Nièvre	Clamecy, Nevers	La Charité-sur-Loire	
Nord	Berlaimont, Saint-Amand-les-Eaux	Le Quesnoy	Landrecies, Trélon
Oise	Compiègne (2), Pierrefonds		Chantilly, Compiègne
Orne	Bellême (2), Mortagne	Alençon, Argentan, L'Aigle, Flers	Carrouges
Pas-de-Calais	Arques, Fruges, Hesdin, Le Touquet, Vimy	Aire-sur-la-Lys, Condette, Rouvroy	Desvres, Hesdin, Le Touquet, Saint-Omer
Puy-de-Dôme	Ambert	La Bourboule (2), La Tour-d'Auvergne, Randan, Rochefort-Montagne	Randan
Pyrénées-Atlantiques		Sare	<u>Anglet</u>
Hautes-Pyrénées	Cauterets (2)	(Pau)	
Pyrénées-Orientales		Le Barcarès (?)	
Bas-Rhin	Haguenau	Haguenau, Niederbronn-les-Bains, Saales, Saverne, Villé, Wangenbourg	Ingwiller, Le Hohwald, La Petite-Pierre, Schirmeck (Haute Bruche) (2)
Haut-Rhin		Lièpvre, Masevaux (2), Metzeral, Mulhouse, Munster, Thann (3), Trois Épis	
Rhône		Monsols	
Haute-Saône		Luxeuil-les-Bains & Luxeuil-les-Bains	
Saône-et-Loire		Couches, La Clayette, Verdun-sur-le-Doubs	
Sarthe	Sablé-sur-Sarthe, Sillé-le-Guillaume	Château-du-Loir, Écommoy	Château-du-Loir, Vibraye
Savoie		La Giettaz, Le Bourget-du-Lac, Lescheraines, Méribel-les-Allues, Valloire-Galibier	

TABLEAU I (SUITE) Communes ayant édité des flammes, classées par département (eux-mêmes ordonnés selon leur numéro)

Département	Texte	Dessin	Texte et dessin
Haute-Savoie	Les Contamines-Montjoie, Thônes	Annecy, Argentière, Bellevaux, Bernex, Bons-en-Chablais (2), Chamonix (3), Châtel, Cluses, Combloux, Doussard, Evian-les-Bains, Faverges, La Clusaz, Megève, Morzine, Plateau d'Assy, Saint-Jorioz, Sallanches (2), Samoëns & Samoëns, Scionzier, Sevrier, Sixt-Fer-à-Cheval, Thonon-les-Bains	Saint-Jean-d'Aulps, Sciez (?)
Seine-Maritime	Elbeuf, Eu, Les Grandes-Ventes, Saint-Saëns	Fécamp	La Feuillie
Seine-et-Marne	Fontainebleau	(Melun), Pontault-Combault, Vaires-sur-Marne	Jouy-le-Châtel, La Ferté-sous-Jouarre, Montigny-sur-Loing, Ozoir-la-Ferrière (2), Trilport
Yvelines	Maisons-Laffitte (2), Marly-le-Roi (2), Poissy, Viroflay	Le Chesnay	Rambouillet (2), Saint-Germain-en-Laye, Viroflay (2)
Deux-Sèvres		Niort	
Somme	Quend-Plage-les-Pins (2)	Saint-Valéry-sur-Somme (2)	Abbeville
Tarn		Graulhet	
Var	Le Brusc	(Bormes-les-Mimosas), Besse-sur-Issole (?), (Carqueiranne), Figanières, Fréjus (2), (Grasse), (Hyères) (3), La Croix- Valmer, La Garde, (La Seyne-sur-Mer), (Le Lavandou, 2) Le Pradet, Puget-sur-Argens	(Bormes-les-Mimosas), (Cogolin), (Sainte-Maxime, 2), (Tanneron)
Vaucluse		(Châteauneuf-du-Pape), Montfavet	
Vendée	Fontenay-le-Comte, La Tranche-sur-Mer (4), Olonne-sur-Mer, Saint-Jean-de-Monts (2)	Talmont-Saint-Hilaire	Barbâtre, Jard-sur-Mer (2), La Barre-de-Monts (Fromentine), Longeville-sur-Mer, Notre-Dame-de-Monts (2), Olonne-sur-Mer (?), Saint-Hilaire-de-Riez
Haute-Vienne	Saint-Junien	Châteauponsac	

TABLEAU I (SUITE ET FIN) Communes ayant édité des flammes, classées par département (eux-mêmes ordonnés selon leur numéro)

Département	Texte	Dessin	Texte et dessin
Vosges	Épinal, Gérardmer, Le Val-d'Ajol, Ventron, Rambervillers	Bulgnéville, Bussang, Cornimont, Darney (2), Éloyes, Étival- Clairefontaine, Gérardmer, Granges-sur-Vologne (2), Le Ménil, Le Thillot (2), Plombières-les-Bains (2), Ramonchamp, Raon-l'Étape (2), Remiremont (2), Rupt-sur-Moselle, Saint-Amé, Saint-Léonard (2), Saint-Dié (2), Saint-Maurice-sur-Moselle, Vagney, Vittel, Xonrupt-Longemer (2)	Bruyères (2), Celles-sur-Plaine, Darney, Remiremont (2), Saint-Dié, Schirmeck (La Haute Bruche)
Yonne	Cerisiers, Joigny	Saint-Sauveur-en-Puisaye, Tanlay, Tonnerre	Champignelles
Essonne	Dourdan	Savigny-sur-Orge	
Hauts-de-Seine	Chaville	Garches, Saint-Cloud, Vaucresson	Meudon, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud
Val-de-Marne	Boissy-Saint-Léger, Vincennes	Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés	
Val-d'Oise	Beaumont-sur-Oise, Bessancourt		Mériel, Taverny

Texte seul

Pour un certain nombre de communes, l'évocation de la forêt se résume à une courte mention telle que (la, sa, ses) forêt(s) comme Arques (figure 1a, p. 301) ou (ses) bois, sa hêtraie (Lyons-la-Forêt, figure 1b, p. 301) ou même parc comme pour Saint-Cloud. Certaines suggèrent l'essence principale: (ses) pins, (sa) pinède (Saint-Georges d'Oléron, Calvi, Morgat, Saint-Laurent-desarbres), sapins (Gérardmer, Maiche), tilleuls et oliviers (Buis-les-Baronnies, figure 1c, p. 301). D'autres mentionnent une activité comme « promenades forestières » (Dole), « randonnées en forêt » (Saint-Laurent-en-Grandvaux, figure 1d, p. 301), « sapins, eaux fraîches, calme et repos » (Remiremont) ou un évènement tel que « foire de la forêt et du bois » (Trélon, figure 2d, p. 302), « foire nationale forestière » (Épinal, figure 2e, p. 302), « festival des forêts » (Compiègne, figure 2f, p. 302). Dans de rares cas le nom de la forêt est précisé: « la forêt des Colettes » (Bellenaves), « forêt d'Orléans » (Fay-aux-Loges), « porte de la forêt landaise » (Casteljoux), « la forêt d'Eawy » (Saint-Saëns, figure 1e, p. 302), « la forêt-d'Orient » (Lusigny-sur-Barse) et « la forêt de Lente » (Saint-Jean-en-Royans).

Le texte peut suggérer des mesures de protection de la forêt comme « gardons la forêt verte et propre » (Caisse de prévoyance des landes de Gascogne), « reboisez vos terres » (Maroc) ou « Forêts, eaux, sols : fondement de la vie » (Fianarantsiroa, Madagascar). La protection contre les incendies de forêt est plus fréquente. Aux États-Unis, un « smokey bear » déclare : « remember, only you can prevent forest fires » (figure 2g, p. 302). En France, il est mentionné : « sauvegar-dez la forêt méditerranéenne, feux interdits » (figure 2h, p. 302), « automobilistes, utilisez vos

cendriers » (figure 2i, p. 302) et « sois prudent en forêt attention au feu ». Une flamme malgache porte (en langue locale) la mention : « Celui qui brûle sa forêt brûle son pays » (figure 2j, p. 302).

Hesdin annonce la célébration du bois (7 au 11 novembre 1998). Une flamme a été éditée pour la première journée de l'arbre (16 avril 1977) mais ultérieurement aucune flamme relative à cette journée n'a été trouvée. Haguenau a commémoré sa « quinzaine de la forêt et du bois » du 23 juin au 8 juillet 1956.

Dessin seul

Le plus souvent est figurée une silhouette de résineux (un ou plusieurs arbres) parmi d'autres dessins évoquant le plus souvent des monuments. Parfois seule une moitié d'un résineux apparaît, économisant de la place sans perdre le message relatif aux arbres. Ce résineux (nom de la commune en italique dans le tableau I, p. 294) semble fréquemment être un épicéa (ou peutêtre un sapin) et dans d'autres cas un pin (noms soulignés dans le tableau I, p. 294). Barcelonnette figure deux silhouettes résineuses, l'une blanchie portant la mention hiver et l'autre sombre avec la mention été (figure 1f, p. 301). Argentan (figure 1g, p. 301) illustre la nature par une forêt feuillue. La flamme de Bourg-Argental suggère un cèdre (figure 1h, p. 301) alors que ce sont probablement un ou des cyprès qui figurent sur les flammes de Carcassonne, Châteauneuf-du-Pape, Sète et Vence (figure 1i, p. 301). Les silhouettes reconnaissables d'arbres feuillus sont moins fréquentes. Dans quelques cas, il s'agit de peupliers d'Italie [(Joinville-le-Pont, La Roche-Bernard, L'Île-Bouchard (figure 1j, p. 301), Melun, Pont-de-Vaux, Port-à-Binson, Redon, Rochefortsur-Loire et Thoissey)]. Parfois ce sont plusieurs feuillus ayant un port différent qui sont figurés (Viroflay). Quelques communes illustrent feuillus et résineux (en gras dans le tableau I, p. 294 et figure 1k, p. 301). Des communes du Sud de la France ont figuré un palmier (Beaulieu-sur-Mer, Calvi, Cannes, Carqueiranne, Cogolin, Grasse, Hyères, Juan-les-Pins, La Seyne-sur-Mer, Le Lavandou, l'Île-Rousse, Menton, Pau, Roquebrune-Cap-Martin, Saint-Florent, Sainte-Maxime et Salies-du-Salat). Le Mimosa est explicitement présent sur les flammes de Cannes, Grasse et Saint-Trojanles-Bains. Quelquefois est suggérée une forêt ou une canopée très stylisée. Lorsque le trait est plus précis, il devient évident qu'il s'agit d'une pinède (Blain). Quelques flammes contiennent un dessin précis : un rameau de Chêne avec feuilles et gland [Darney (figure 1l, p. 301) et Mauron], un rameau de Frêne (Fraisses, figure 1m, p. 301), une feuille de Chêne (Le Chesnay, figure 1n, p. 301), ces deux dernières communes mettant en avant l'origine de leur nom lié à une essence (fraisse étant le nom auvergnat du Frêne). Nyons figure une ramification feuillue, probablement d'Olivier. Une flamme de Remiremont présente un rameau d'Épicéa porteur d'un cône (figure 10, p. 301). Un rameau de Pin est visible sur la flamme de Saint-Paul-lès-Dax et celle de Tarnos comporte un faisceau d'aiguilles et un cône de Pin (en plus des silhouettes de pins). La flamme de Château-Thierry (figure 1p, p. 301) associe un chêne et un roseau, clin d'œil à Jean de la Fontaine. Saint Amé (figure 1q, p. 301) a figuré une schlitte évocatrice du débardage traditionnel dans la forêt vosgienne. Une autre flamme de Remiremont comporte une souche et une hache (figure 1r, p. 301). Dans les Vosges, les communes de basse altitude (Darney, Éloyes et Vittel) figurent des feuillus alors que les communes plus montagnardes présentent des résineux.

Texte et dessin

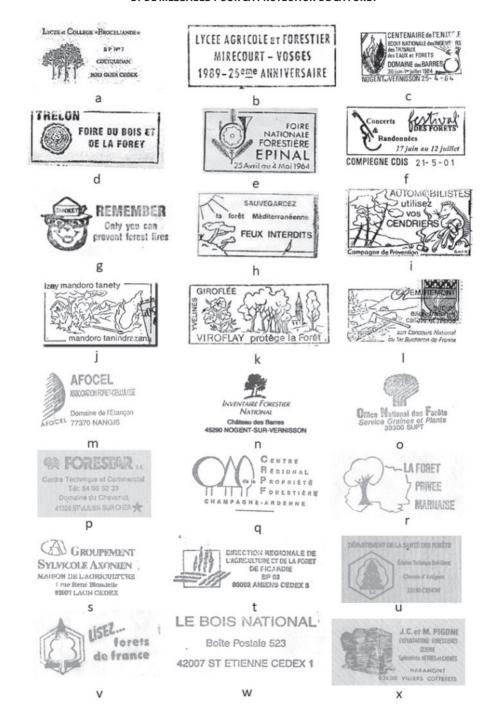
De nombreuses communes ont émis un message combinant texte et dessins (figure 1s, 1t et 1u, p. 301). Dans la majorité des cas, le texte est identique à ceux cités précédemment à propos des textes seuls. Nombre de flammes comportent une silhouette de résineux (épicéa ou sapin, pin) associée à la mention de forêt. Les essences mentionnées en texte sont souvent les pins illustrés explicitement ou assez mal (Carantec). La flamme de Soustons (figure 1v, p. 301) offre un tronc en cours de gemmage. Les communes vosgiennes mettent en avant le sapin (Bruyères,

FIGURE 1

EXEMPLES DE FLAMMES ÉDITÉES PAR DES COMMUNES



FIGURE 2 EXEMPLES DE FLAMMES ÉMISES PAR DES ORGANISMES ŒUVRANT POUR LA FORÊT, D'ANNONCES DE MANIFESTATIONS FORESTIÈRES ET DE MESSAGES POUR LA PROTECTION DE LA FORÊT



Gérardmer, Schirmeck, Remiremont et Saint-Dié). Pour Autrans, le résineux figuré (probablement un épicéa) comporte un côté enneigé et l'autre indemne de neige suggérant astucieusement l'intérêt de cette station en toutes saisons. Calvi évoque sa pinède mais le dessin est celui d'un palmier comme pour Cogolin qui cite sa forêt. Le palmier est aussi présent sur les flammes de Sainte-Maxime. La flamme de Bormes-les-Mimosas, tout en citant sa forêt (à dominante de chêneliège), montre un palmier et un rameau de mimosa (figure 1w, p. 301), cette dernière essence illustrant aussi la flamme de Tanneron.

Lyons-la-Forêt cite sa hêtraie illustrée par des silhouettes de feuillus, Fayl-la-Forêt cite l'osier en référence à l'École nationale d'osiériculture et de vannerie mais ce sont des arbres feuillus et résineux qui sont dessinés. Darney montre un rameau de chêne avec un gland. La Feuillie cite la forêt de Lyons.

Abreschviller évoque « son chemin de fer forestier touristique » (figure 1x, p. 301) et « un siècle de chemin de fer forestier ». Viroflay (figure 2k, p. 302) annonce qu'elle « protège sa forêt », Remiremont « son concours de bûcherons » (figure 2l, p. 302).

Comparaison des départements

Nous avons classé les départements en fonction du nombre de communes ayant édité des flammes et avons comparé ce classement avec celui des surfaces forestières des mêmes départements (données Agreste, 2010). Il n'est pas apparu une relation entre l'importance de la surface forestière et l'émission de flammes comportant des éléments forestiers ou arborés. Tous les cas de figure existent. Parmi les départements très forestiers, les Landes, Vosges et le Var ont émis de nombreuses flammes. Toutefois le Var fait figurer les plus souvent des essences non forestières. À l'inverse, la Corse-du-Sud et les Alpes-de-Haute-Provence ont produit peu de flammes alors que leur surface forestière est conséquente. Parmi les départements les moins boisés, la Manche et la Mayenne ont fourni peu de flammes alors que la Vendée et le Pas-de-Calais ont été productifs. Dans le cas de la Vendée, les communes émettrices sont situées sur le littoral, ce qui suggère un lien avec l'activité touristique. Les indicateurs de l'activité touristique sont multiples. Nous avons retenu celui des nombres d'arrivées par département. Pour l'ensemble des quatre-vingt-quinze départements métropolitains, il apparaît une relation entre l'émission de flammes et tourisme. On peut donc avancer que c'est avant tout l'activité touristique qui incite les communes à valoriser leur patrimoine arboré.

LES ORGANISMES EN LIEN AVEC LA FORÊT

Quelques établissements d'enseignement ont émis des flammes: le lycée et collège Brocéliande de Coëtquidan (Guer) qui évoque une forêt feuillue (figure 2a, p. 3o2), le lycée agricole et forestier de Mirecourt (figure 2b, p. 3o2) pour fêter son vingt-cinquième anniversaire (1989) et l'ENITEF de Nogent-sur-Vernisson (figure 2c, p. 3o2) pour son centenaire en 1984. Plusieurs instituts de recherche français et étrangers liés à la forêt ont édité des flammes: l'AFOCEL de Nangis (figure 2m, p. 3o2), le groupement de Nogent-sur-Vernisson du Cemagref (devenu Irstea) et l'INRA (Station de recherches forestières de Pierroton, Cestas) avec pour ces deux derniers un logo qui n'évoque pas la forêt. À l'étranger des flammes ont été produites pour la Forest Research Station d'Alice Holt Lodge (Farnham, Surrey, Grande-Bretagne) et par l'Hessische Landesanstalt für Forst-Einrichtung, Waldforschung und Waldökologie de Hann-Münden (Allemagne), les deux montrant feuillus et résineux. Les flammes de l'IDF (Institut pour le développement forestier) et d'IDF diffusion n'évoquent pas vraiment la forêt. Celle de l'Inventaire forestier national de Nogent-sur-Vernisson (figure 2n, p. 3o2) illustre un feuillu sur le tronc duquel se superpose un homme.

D'autres flammes émanent des gestionnaires publics et privés de la forêt française : l'ONF (Office national des forêts) pour sa direction générale à Paris (texte seul), le Service Graines et Plants de Supt (figure 20, p. 302) avec un arbre stylisé et Forestar (figure 2p. p. 302). Tous les Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ont produit des flammes avec des arbres, toutes différentes et généralement esthétiques (figure 2q, p. 302). Nous avons collecté celles de Normandie, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Lorraine-Alsace. La Forêt Privée marnaise a choisi un feuillu sur un fond de carte du département (figure 2r. p. 302). Le logo du Groupement sylvicole axonien de Laon (figure 2s, p. 302) reprend seulement les lettres de son intitulé. Les directions régionales de l'Agriculture et de la Forêt ont soit opté pour des silhouettes suggérant des peupliers d'Italie (Picardie, figure 2t, p. 302) ou seulement leur intitulé (Lorraine). Les échelons régionaux du DSF (Département santé des forêts) ont choisi un hexagone dans lequel s'inscrivent un feuillu et un résineux (figure 2u, p. 302). Deux revues forestières au moins ont édité leur flamme : Forêts de France (figure 2v, p. 302) dont le logo centre sur un hexagone un feuillu et un résineux et le Bois national sans illustration (figure 2w, p. 302). Nous avons aussi trouvé deux entreprises privées ayant leur flamme: Pigoni à Villers-Cotterêts (figure 2x, p. 302) avec des piles de sciages liées à son activité (exploitations forestières et scierie) et Zimmer à Zimming spécialisée en équipement et technique forestière qui produisit au moins deux flammes, l'une avec une lame de scie circulaire et l'autre avec des épicéas. Le point commun de beaucoup de ces flammes est la coexistence de graphisme mettant à égalité feuillus et résineux.

CONCLUSIONS

Les flammes postales vantent parfois des industries, des commerces ou annoncent des événements (rencontre sportive, festival). D'autres flammes portent des messages de prévention (santé humaine le plus souvent) dont ceux de protection des forêts contre le feu, tant en France qu'à l'étranger. Le plus souvent, les flammes invitent à la visite ou au séjour dans une commune. Les communes mettent en avant leurs monuments (château, cathédrale, musée, etc.) ou leurs ressources naturelles. Dans ce dernier cas, celles qui le peuvent valorisent leur climat ou tout élément invitant aux sports nautiques et à la pêche (rivière, lac, mer), à ceux de glisse en montagne et à la randonnée. Ces arguments sont souvent confortés par la mention explicite d'arbres, de bois et de forêts qui suggèrent une qualité environnementale et paysagère ainsi que des activités complémentaires. Ils constituent une plus-value évidente pour ces communes.

Jean PINON - Claudine PINON (jcpinon@free.fr)

Remerciements

Les auteurs remercient Jean-Luc Gumez pour sa contribution à la collecte de flammes, Madame Sylvia Charpentier pour la traduction de textes malgaches et le personnel de la Bibliothèque historique des postes et des télécommunications de Paris pour l'accès aux ouvrages.

BIBLIOGRAPHIE

BREMARD P., 1973. Catalogue des oblitérations françaises. Diphila. 240 p.

LAFON A., 1964. Catalogue des oblitérations mécaniques à flamme illustrée ou stylisée. Le monde des philatélistes. 328 p.

NOUAZÉ Y., 1990. Le Guide de l'oblitération mécanique. G.I.P. 145 p.

ROUSSEL J.-Cl., 1987. Forêt et philatélie (1re partie). Revue forestière française, XXXIX(1), pp. 65-69.

ROUSSEL J.-Cl., 1987. Forêt et philatélie. Deuxième partie. Revue forestière française, XXXIX(2), pp. 150-154.

ROUSSEL J.-Cl., 1990. Forêt et philatélie. Revue forestière française, XLII(4), pp. 462-465.

ROUSSEL J.-Cl., 1997. Timbres-poste: nouveautés à sujet forestier. Revue forestière française, XLIX(3), pp. 254-260.

ROUSSEL J.-Cl., 2000. Timbres-poste: nouveautés à sujet forestier. Revue forestière française, LII(1), pp. 65-70.

Sites internet (consultés en mai 2019) :

http://www.phil-ouest.com/index.php

http://obliterations.free.fr/

https://www.accrophil.fr/index.php/accueil/categories/flammes_postales_11551/*

http://www.flammes-postales.com/catalog.htm

http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gab13po10-017.pdf

https://www.actualitix.com/tourisme-par-departement.html

LA FORÊT ET LES ARBRES DANS LES FLAMMES POSTALES (Résumé)

La forêt et les arbres sont présents dans les flammes postales produites principalement durant la seconde moitié du vingtième siècle en France. Au moins 460 communes ont émis des flammes. Souvent sont reconnaissables Épicéa ou Sapin, Pin, Peuplier d'Italie, Cyprès, Palmier, Cèdre, Frêne et Mimosa. La fréquence des flammes et le niveau de l'activité touristique sont liés suggérant que les arbres et les forêts constituent des arguments pour inciter à séjourner dans ces communes. D'autres flammes ont été éditées par des organismes en charge de la recherche, de la vulgarisation et de la gestion forestières. Quelques flammes comportent des messages suggérant de protéger les forêts, notamment contre les incendies.

FORESTS AND TREES IN POSTMARKS (Abstract)

Forest and trees are present in postmarks produced in France mainly during the second part of the 20th century in France. At least 460 towns produced slogans of this type. Quite often spruce or fir, pine, Lombardy poplar, cypress, palm tree, cedar, ash and mimosa are recognizable. A link was found between the frequency of these postmarks and the level of tourist activity, suggesting that trees and forest were used to encourage people to spend time in these towns. Other postal postmarks were issued by entities in charge of forestry research, outreach and management. In other cases, the message delivered was to protect forests, especially against fire.